



Zürich, le 5 janvier 2004

LETTRE D'INFORMATION

Madame,
Monsieur,

Les institutions et groupements intéressés – Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC), Conférence des Villes suisses en matière culturelle (CVSC), les deux associations faitières suisses, et divers représentantes et représentants des milieux de la danse – ont tous réservé un accueil favorable au rapport sur l' *Encouragement de la danse en Suisse*, et promis leur collaboration. Le *Projet danse* peut donc maintenant être véritablement lancé.

La première phase a consisté à élaborer le rapport précité, en étroite collaboration avec des spécialistes des associations suisses de la danse et divers autres expertes et experts. Andrew Holland de l'Office fédéral de la culture (OFC) et Murielle Perritaz de Pro Helvetia en ont assuré la rédaction, appuyés par un groupe de travail comprenant des représentantes ou représentants des cantons (Jean-Pierre Ballenegger de Genève), des villes (Marie-Claude Jéquier de Lausanne) et des associations de danse (Christian Michel). La consultation du milieu de la danse du 25 juin 2003 a permis de remanier le rapport *Encouragement de la danse en Suisse*, que l'on peut désormais consulter sur le site www.bak.admin.ch (BAK- News).

La deuxième phase, décisive, doit à présent permettre, en collaboration avec les institutions et groupements associés au projet, d'élaborer un plan pour la promotion dans le domaine de la danse, qui devra être soumis à la Confédération d'ici au milieu de l'année 2005. Dès l'introduction de la Loi fédérale sur l'encouragement à la culture en application de l'art. 69 Cst. et la révision de lois fédérales telles que celle sur les hautes écoles spécialisées ou celle sur Pro Helvetia, on disposera des bases légales nécessaires pour la mise en œuvre des mesures fédérales préparées dans le cadre du plan d'encouragement.

Un groupe de projet, constitué de Murielle Perritaz (responsable du domaine *Production*), Andrew Holland (chargé de la *Formation et reconnaissance de la profession* ainsi que des *Infrastructures*) et Marco Läuchli (coordination du projet), a été institué par l'OFC et Pro Helvetia pour accompagner et soutenir cette entreprise conjointe de la Confédération, des cantons, des villes, et des milieux de la danse. Cette équipe consacre un temps de travail total de 120% au projet et est principalement pensée comme une base logistique. Elle est entre autre responsable de coordonner, soutenir et organiser les différents travaux, joue le rôle d'organe de contact et d'information, présente des rapports réguliers quant au déroulement du projet, et réunit les informations générales nécessaires à la poursuite d'une discussion valable entre les différents groupes.

Sont planifiées comme prochaines étapes:

Le groupe de pilotage chargé de la conduite du projet sera élargi afin d'assurer l'ancrage le plus large possible de ses activités. Il sera désormais composé d'une représentante ou d'un représentant de la CDAC, de la CVSC, des associations faitières, de l'OFC et de Pro Helvetia. De nouveaux membres peuvent s'y rajouter. Selon toutes prévisions, le groupe de pilotage tiendra sa première séance en février déjà.

On constituera, sur le modèle de ce qui a été fait pour le rapport *Encouragement de la danse en Suisse*, des groupes de travail pour les domaines *Formation et reconnaissance des professions*,

Infrastructure et Production. Le calendrier prévoit que ces groupes commenceront leurs travaux en février ou en mars, avec pour objectif, jusqu'à la fin de l'année 2004, de présenter des solutions possibles et d'élaborer un modèle schématique pour leurs domaines respectifs. À l'instar du groupe de pilotage, ces groupes de travail seront composés de représentantes et représentants des pouvoirs publics et des institutions et groupes d'intérêts concernés. Nous laissons aux présidentes et présidents des institutions et associations en question le soin de désigner les membres des différents groupes. Les groupes choisiront ensuite en leur sein leur présidente ou président.

Nous prévoyons de faire réaliser différentes études de dimension variable, destinées à favoriser les discussions au sein des groupes de travail. Anna Hohler travaille actuellement sur *La formation en danse: cinq pays, cinq modèles*, qu'elle devrait terminer d'ici fin février. Sous le thème de l'argent de la danse, un sondage va être effectué en ce qui concerne le subventionnement public de la danse. Les premiers travaux sont en cours et les résultats devraient être disponibles début mars.

Il ne faudrait toutefois pas que la discussion reste cantonnée au sein des groupes de travail. D'autres manifestations fourniront effectivement l'occasion d'élargir le débat à un public plus vaste. A citer par exemple le séminaire prévu dans le cadre de Steps qui sera organisé le 26 avril par le Pour cent culturel Migros en collaboration avec l'OFC et Pro Helvetia. Egalement, le symposium qui se déroulera dans le cadre d'*akzeptanz*, les 26 et 27 novembre à Berne, sous l'égide conjointe des deux associations faitières de la danse, ASD et VSBT. Nous nous ferons un plaisir de vous informer de toutes autres manifestations concernant les thèmes qui nous concernent.

Nous sommes conscients de l'ampleur de la tâche qui nous attend, et ce n'est qu'avec vous que nous pourrons faire bouger les choses en faveur de la danse. Nous avons réellement besoin de votre expérience, de vos compétences, de votre concours, de vos suggestions comme de vos critiques. Pour autant que tous les partenaires poursuivent le même objectif, l'amélioration de la situation des professionnels de la danse, nous avons bon espoir de réaliser, avec ce projet, un pas important vers cette amélioration nécessaire.

Pour terminer, une remarque concernant notre propre activité. Un fichier d'adresse est par nature incomplet. Nous prions donc toutes celles et tous ceux que nous aurions oubliés de nous en informer. Nous adressons la même demande à qui souhaiterait ne plus recevoir d'informations à propos du *Projet danse*.

Nous nous réjouissons d'une intensive, constructive et agréable collaboration, et vous présentons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Murielle Perritaz, Andrew Holland, Marco Läubli

Nos adresses:

Murielle Perritaz
Pro Helvetia
Hirschengraben 22
8024 Zurich
Tél.: 01 26771 17
Fax: 01 267 71 06

Andrew Holland
Office fédéral de la culture
Hallwylstrasse 15
3003 Berne
Tél.: 031 322 92 64
Fax: 031 322 92 73

Marco Läubli
Merkurstrasse 27
8032 Zurich
Tél.: 01 261 23 26